

Marie-Guy Boutier
(Université de Liège) :

Français de Belgique et travaux belges dans le TLF(i)

(communication présentée lors de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* » [Nancy/ATILF, 4 novembre 2005])

Date de mise en ligne : 6 novembre 2006

Article à citer comme suit :

Boutier, Marie-Guy (2006). « Français de Belgique et travaux belges dans le TLF(i) », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Boutier.pdf>), 9 pages.

Français de Belgique et travaux belges dans le TLF(i)

Marie-Guy Boutier (Université de Liège)

1. Introduction

Soulever la question du traitement des belgicisms dans le TLF(i) et celle de la réception dans cette œuvre de travaux consacrés à l'étymologie de quelques mots français par des chercheurs belges nous est apparu comme un préalable à toute intervention de notre part sur le TLFi dans le cadre de la mise à jour de ses notices étymologiques (cf. Buchi 2005).

Nous ne proposerons pas ici un diagnostic global, mais seulement, sur la recommandation de l'organisatrice de cette journée d'étude, l'analyse de six cas qui nous semblent instructifs.

La première partie de l'exposé sera consacrée à l'examen de trois particularismes lexicaux du français de Belgique, variété que le TLF(i) entend sous le nom de *belge* (!) :

BELGE, subst. et adj.

[...]

B. – *LINGUISTIQUE*

1. *Subst. masc.* Forme particulière (accent, vocabulaire, syntaxe) que prend le français commun parlé ou écrit en Belgique. *Le belge, je veux dire le langage belge, étrange français*, (VERLAINE, *Quinze jours en Hollande*, 1893, p. 205).

Rem. Ne pas confondre le *belge* qui est une des formes région. du fr., et le *wallon*, dial. rom. de la Wallonie.

2. *Emploi adj.* *Accent belge ; aubette* est aujourd'hui un mot typiquement belge.*

On nous pardonnera de laisser la conclusion de cette première partie en suspens ; nous souhaitons la dégager lors de notre intervention dans le cadre du séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (cf. Boutier/Collin en préparation).

La seconde partie examinera trois mots du français commun étudiés par des Belges, ces gens qui, selon le TLF(i), habitent ou sont nés « entre » :

BELGE, subst. et adj.

[...]

b) *Mod. et contemp.* Celui, celle qui habite le territoire situé entre les Pays-Bas et la France actuels, devenu royaume indépendant de Belgique en 1830 ; personne qui y est née. *Le roi des Belges.*

La question qui nous préoccupe est celle-ci : Peut-on retoucher la partie historique des articles du TLF(i) sans remettre profondément en question l'économie interne de cette très belle construction française ?

2. Mots « belges »

Nous commencerons par quelques remarques préalables, qui feront comprendre la difficulté des rédacteurs du TLF attentifs au fait « belge ».

(1) Il est souvent difficile d'attester un particularisme du français de Belgique chez un auteur belge : la littérature belge qui s'exporte s'autopurge. Quel équivalent proposer à un Ramuz ou à une Guèvremont dans la littérature belge francophone ?

(2) Les travaux d'ensemble sur le français de Belgique étaient inexistantes à l'époque de la rédaction du TLF. On peut du reste hésiter aujourd'hui à qualifier tels trois recueils qui, combinés, permettent toutefois de se faire une première idée de la présence d'une unité

lexicale dans le français de Belgique ; ces travaux sont Massion 1987, Bal *et al.* 1994 et Delcourt 1998/1999, auxquels il faut ajouter Fuchs 1987.

(3) Le Belge a de longue date intégré l'image que le Français se fait du français parlé en Belgique. Les travaux consacrés au français de Belgique sont le plus souvent marqués par le purisme (ce qui explique le constat fait en 1) ; ce sont des « chasses », atténuées en sélection des belgicisms « de bon aloi » (pour reprendre deux expressions chères à Albert Doppagne), des travaux assimilant les particularités du français de Belgique à des « difficultés » d'acquisition du français correct (pour expliciter la conception de Joseph Hanse). Les travaux de Maurice Piron, qui constituent la principale source d'information du TLF, sont eux aussi marqués par le purisme : tel mot « mérite » ou « ne mérite pas » d'enrichir le patrimoine lexical de la francophonie.

(4) Les travaux, parfois excellents, consacrés par des savants belges à certains particularismes du français de Belgique sont davantage orientés vers le document (quelques-uns s'intitulent symptomatiquement *dossier*) que vers l'explication.

2.1. *cramique*

Le belgicisme *cramique* subst. masc. « pain au lait et au beurre garni de raisins de Corinthe » a fait l'objet d'une étude très fouillée d'Albert Henry ; parue d'abord dans les *Mélanges J. Gessler* (1948), elle fut ensuite complétée pour faire partie du recueil intitulé *Études de lexicologie française et galloromane* (Henry 1958). L'article moyen néerlandais CRAMICKE du FEW (16, 353b) avait paru entre-temps (1957 [von Wartburg]).

Le rédacteur diachronicien du TLF (volume 6 [1978]) a voulu faire la synthèse du « dossier » étymologique de *cramique*, ce qui a abouti à l'article suivant :

CRAMIQUE, subst. masc.

Région. (Belgique), *PÂTISS.* « Pain brioché renfermant des raisins de Corinthe » (MONT. 1967) :

Le foie gras, la choucroute, les bières de Kronembourg, de Vézélise, de Vaucouleurs, le Kugelhopf brisaient les dernières avancées du **cramique** et de la tartine flamande. A. ARNOUX, *Paris-sur-Seine*, 1939, p. 154.

Étymol. et Hist. I. 1. 1218 [copie XV^e s.] Nivelles lat. médiév. *cremmicha* désigne un poids, une mesure, ou un objet pris comme référence (*Cartulaire de Nivelles* ds HENRY, p. 67) ; 1257 Nivelles *cremmichier* « fabriquant [lire -cant] de cramiches » (*Document Abbaye Nivelles, ibid.*, p. 66) ; **2.** 1380 champ. *cramiche* désigne un poids ou un objet pris comme référence (*Livre rouge de l'échevin*. Arch. admin. Reims, t. 3, p. 723 ds GDF.) et « pain pesant un certain poids » (*id., ibid.*) ; 1389 « pain blanc » (*Arrêt d'homolog. sur la police des vivres, ibid.*). **II.** 1831 wallon *cramique* (*Manuel de la conversation ou recueil complet des locutions vicieuses les plus usitées en Belgique*, avec leur correction par F. Pt, p. 45 ds HENRY, p. 68). II empr. au flam. *kraammik* (VALKH.), se rattachant au m. néerl. *cramicke*, *cremicke* (VERDAM, s.v. *credemicke*) d'orig. très discutée ; I est soit empr. au m. néerl. (FEW t. 16, p. 353 b), soit au contraire (d'apr. HENRY, pp. 62-71) d'orig. romane, composé de *crème** et de *miche** et empr. par le m. néerlandais. **Bbg.** HENRY (A.). A propos de *cramique*. In : [*Mél. Gessler (J.)*]. Louvain, 1948, t. 1, pp. 596-601. PIRON (M.). Les Belgicisms lex. In : [*Mél. Imbs (P.)*]. *Trav. Ling. Litt. Strasbourg*. 1973, t. 11, no 1, p. 299.

Dans la partie synchronique de l'article, la définition est suffisante, mais l'exemple n'est pas illustratif ; ceci n'est cependant pas très grave.

Les sources, mentionnées en bibliographie, sont l'article d'Albert Henry (qui a été consulté dans la deuxième édition, mais qui est référencé dans la première) et la liste des belgicisms retenus par la sélection de Maurice Piron.

Le problème le plus important est que la rubrique étymologique manque son objectif, qui est simplement d'expliquer l'histoire et l'origine du mot français d'aujourd'hui, lequel constitue une autre unité lexicale que le mot d'ancien français.

Or on sait l'essentiel de l'histoire (assez simple) de *cramique* : il s'agit d'un emprunt, dont on connaît la source (flamand *krami[e]k* subst. masc. « espèce de pain [festif] »), dont on peut établir la date (grâce au *Manuel de la conversation* [...] de 1831), dont on peut percevoir la diffusion à partir du français de Bruxelles (grâce aux recherches méthodiques d'Albert Henry).

Le savant belge, qui avait dû se rendre à l'évidence que le nom de l'une des meilleures choses belges était d'origine flamande, a voulu prendre une petite revanche en faisant du mot moyen néerlandais un emprunt à l'ancien français. Il fallait voir ceci aussi dans son article très informé, qui n'a cependant pas pris en compte l'assise médiévale vaste de l'ancêtre lointain de *cramique* (cf. Boutier 2006). Mais peu importe ici.

Le second problème est l'étiquette *wallon* devant l'attestation de 1831 : *cramique* n'est précisément pas un mot wallon. Pour une fois, *belge* aurait presque pu convenir, car le mot a rayonné de part et d'autre de la frontière linguistique à partir de Bruxelles !

2.2. arboré

Le second exemple illustre l'effet pernicieux des cacographies, qui imposent une fausse image du mot (en synchronie comme en diachronie) par des rapprochements erronés.

L'article *arboré* du TLF (volume 1 [1974]) se présente ainsi (version résumée) :

ARBORÉ, ÉE, part. passé et adj.

I. – Part. passé de *arborer**.

II. – Emploi adj.

A. – Emplois techn. [...]

B. – Région. (Belgique). *Jardin arboré*. Planté d'arbres :

... un de nos confrères critique et ne condamne point [dans le parler belge] certaines locutions de ce dialecte, telles que *verdurier* ou *légumier* pour marchand de légumes, *jardin bien arboré* pour jardin où il y a de beaux arbres ... *Le Temps*, 4 août 1938.

Rem. Sous *arborer* HANSE 1949 remarque : « On *arbore*, au sens propre, un mât, un drapeau ; au sens figuré, avec une idée d'ostentation, des lunettes, des bijoux, une décoration, des opinions, etc. Mais on n'*arbore* pas un jardin ou une colline (belgicisme). Il faut donc dire *une colline plantée d'arbres*. »

STAT. – Fréq. abs. littér. : 56.

BBG. – Courrier des lecteurs. *Vie Lang.* 1963, p. 431. – GEORGE 1970. – NYSTEN 1814¹.

À travers la prise de position de Hanse citée en « Remarque », le TLF renvoie le lecteur à l'article *arborer*, où on ne trouve pas de sens qui puisse être placé en amont de *arboré* « planté d'arbres (d'un terrain) », où on ne trouve pas non plus *arborer* « planter (un terrain) d'arbres », verbe qui se révèle, à l'examen de la documentation belgoromane, comme second par rapport à l'adjectif *arboré*.

Nous ne discuterons pas ici de la notice étymologique consacrée au verbe *arborer*. Nous nous tairons sur le choix de l'illustration de l'article *arboré* (qui fait encore référence au « dialecte » plutôt qu'à une variété régionale du français). Mais une question nous interpelle : les savants rédacteurs du TLF ne pouvaient-ils pas éviter le piège que leur tendait le discours puriste ?

Du reste, *arboré* n'est pas seulement un belgicisme ; c'est aussi un terme géographique du français de référence : *savane arborée* subst. fém. « savane présentant des arbres disséminés » (dp. Plaisance 1958). Le mot savant de Belgique (attesté dans les écrits notariaux liégeois depuis 1613, relevé comme belgicisme depuis le 19^e siècle, cf. Lechanteur

¹. Nysten 1814 : « ARBORÉ, adj. *arboreus*, qui appartient aux arbres : *tige arborée* ou *arbrée* ; celle des arbres ».

1973/1974) et le terme savant de France sont, selon toute vraisemblance, des formations indépendantes sur la base d'origine latine *arbor-*, qui explique aussi *arboricole* adj. « qui vit sur les arbres » et *arboriser* verbe trans. « planter d'arbres », mots qui font l'objet d'un article dans le TLF(i).

On consultera von Wartburg in FEW 25, 90a, ARBOR II (où il faut corriger wallon *arboré* « garni d'arbres » en français de Belgique id.) ; Lechanteur 1973/1974 et 1975/1976 (où il faut rectifier l'étymologie) ; DSR s.v. *arborisé*.

2.3. *perron*

L'examen des articles *cramique* et *arboré* nous a fait constater quelques bizarreries quant à la bibliographie du TLF(i) (Henry 1948 ≠ 1958, sous *cramique* ; Nysten 1814, Hanse 1949 et George 1970 non exploités pour le sens du français de référence de *arboré*). La rubrique bibliographique n'a-t-elle pas pour fonction de constituer l'assise de l'article ?

On mentionnera ici l'exemple surprenant de l'article *perron* (volume 13 [1988]). Le sens décrit en synchronie est celui du français commun (« construction extérieure formée d'un escalier et d'un palier donnant accès à l'entrée surélevée d'un bâtiment »). La rubrique étymologique définit la première attestation du mot par « bloc (de pierre, de marbre) qui se trouve à proximité d'un palais, où le roi peut siéger » (*Roland*, éd. J. Bédier, 12) ; le sens actuel est attesté pour la première fois en 1611.

Or la rubrique bibliographique mentionne les deux seules références suivantes :

Bbg. LEGROS (E.). Autour du Perron. *Vie wallonne*. 1962, t. 36, pp. 276-286. – Philippe (J.). L'Étymol. du mot *perron* d'apr. les textes et les monuments médiév. *Marche rom.* 1954, t. 4, pp. 167-170.

Celles-ci concernent le mot français de Belgique orientale *perron* subst. masc. « monument symbolisant les droits régaliens du Prince-Évêque dans le ressort de sa juridiction ; monument symbolisant les libertés communales des Liégeois » (notre définition). Ce mot historique est aussi identitaire et constitue à ce titre plus qu'un mot souvenir.

Ce sens du mot *perron* devait-il être mentionné dans la partie synchronique de l'article *perron* ? Fallait-il mentionner un autre sens « belge » de ce mot (« quai de gare ») ? Nous n'avons pas à nous prononcer à ce sujet.

Nous pensons seulement que, dans la mesure où le sens « monument [...] » n'est pas décrit, la bibliographie égare le lecteur. Nous nous permettons d'ajouter que si ces deux références avaient été utilisées, elles auraient aidé à construire l'unité sémantique du mot *perron*.

3. Recherches « belges »

Le chapitre des curiosités bibliographiques nous permettra d'enchaîner sur la réception des travaux écrits en Belgique et sur celle qui pourrait en être faite. Dans les actes de cette journée d'étude, on lira les contributions d'Esther Baiwir (2006) et de Nicolas Mazziotta (2006), qui complètent les quelques réflexions schématiques que nous proposons ci-dessous.

3.1. *ruche*

On est surpris de constater que des travaux du dialectologue Élisée Legros soient cités sous *benoîte* et *potentille* (recherches sur les noms de plantes en Wallonie malmédienne), sous *chânon*, *char* et *joug* (travaux sur le charroi de Jalhay et sur le joug et la charrue en Ardenne liégeoise), sous *frite* (enquête sur l'histoire des frites en Wallonie)... Que font-ils là ?

On regrette au contraire une absence. L'article que consacre le TLF(i) à *ruche* subst. fém. « abri naturel ou construit par l'homme, de forme et de matière variable, où les abeilles déposent le miel et la cire » (volume 14 [1990]) néglige de renvoyer à l'ouvrage fondamental du chercheur wallon (Legros 1969), qui étudie les divers types de ruches tout en interrogeant leurs dénominations galloromanes. Pourtant, ce livre remet partiellement en cause les conclusions de la thèse allemande de W. Brinkmann (1938), qui est, elle, citée dans la bibliographie de l'article *ruche*. Brinkmann pensait que « les ruches [étaient] à l'origine réalisées à l'aide d'écorces d'arbres comme le chêne-liège », ainsi que l'expose la synthèse étymologico-historique du TLF(i). À l'examen de la répartition des mots (le type \Downarrow *ruche* \Leftrightarrow vit sous des formes indigènes au nord de la Gaule) et des choses (le chêne-liège n'est présent qu'au sud), cette proposition s'effondre. Le type de ruche désigné par RŪSCA, forme à côté de laquelle il faut admettre une variante *RŪSCA (cf. *Yder* [texte normand 1^{er} quart 13^e siècle ; manuscrit anglo-normand 2^e moitié 13^e siècle], Gelzer 1913 : 106, vers 3691 : *por mangier le miel de la rosche*), a dû être la ruche faite d'un tronc évidé, type très largement attesté, conservé jusqu'aujourd'hui en France méridionale, en Italie et partiellement en Espagne, ainsi qu'en Allemagne.

3.2. *aulne*

Dans le TLF(i), le nom de Louis Remacle n'est cité que pour les recherches de celui-ci sur *maquée*, sur *flambe*, *-er* et sur *aulne* (Remacle 1972). Quoique les « documents lexicaux » publiés par le dialectologue wallon ne concernent pas seulement le dialecte, mais aussi le français (régional ou général), ils n'ont pas été dépouillés.

La notice étymologique de l'article consacré à *aulne* subst. masc. « arbre de la famille des Bétulacées, à fleurs en chatons, qui croît dans les lieux humides et marécageux » du TLF(i) (volume 3 [1974]) se présente comme un examen critique de l'histoire mouvementée de cette étymologie ; comme dans le cas de *cramique*, il semble qu'on perde de vue le but poursuivi. Il est question de la carte *aune* et de son interprétation par Th. Frings, revenant sur une hypothèse de J. Jud, critiquée au moment de sa parution par W. Meyer-Lübke, mais maintenue par Jud ; la notice rapporte aussi le point de vue de J. Feller, celui de Gamillscheg, celui de M. Pfister, enfin celui de L. Remacle. L'opinion de ce dernier est ainsi qualifiée :

D'autre part il semble difficile de faire dériver *aune* du lat. *alnus* sans aucune influence étrangère (REW³, EWFS², v. aussi Feller ds *B. de la Commission royale de topon. et de dialectol.*, t. 7, 1933, pp. 23-115, hyp. soutenue à nouveau récemment par L. Remacle ds *R. Ling. rom.*, t. 36, 1972, pp. 305-310) : c.-à-d. sans tenir compte de son homophonie partielle avec le frq. **alisa* qui n'a pu que favoriser son implantation.

La bibliographie compile des références documentaires et secondaires dont on ne voit pas toujours l'intérêt.

Le plus savoureux est que l'article consacré au synonyme diatopique *vergne* a été l'occasion de rendre justice à la proposition écartée sous *aulne* ; dès lors, la « bonne » histoire de *aulne* se lit sous *vergne* (volume 16 [1994]) :

Tandis qu'au nord d'une ligne allant de l'embouchure de la Loire aux Vosges, l'aune est désigné par le mot *aune*, au sud de cette ligne, il est rendu dans les dial. mod. par les représentants du gaul. *verno-* (carte ds *Arch. St. n. Spr.* t. 121, p. 240) ; cf. les traces des représentants du lat. *alnus* (étymon proposé par Meyer-Lübke et Gamillscheg, cf. REW³ no 376 et EWFS², admis par L. REMACLE ds *R. Ling. rom.* t. 36, pp. 305-310 [v. aussi M. PFISTER, *ibid.*, t. 37, pp. 141-145 et ID., *Einf. in die roman. Etymol.*, Darmstadt, 1980, pp. 69-71] après avoir été écarté par J. JUD ds *Arch. St. n. Spr.* t. 121, pp. 76-96 au profit [lire : *profit*] du frq. **alira*, cf. FEW t. 15, 1, pp. 14-16) dans le lex. et les topon., au sud de la ligne indiquée (M. PFISTER ds *R. Ling. rom.* t. 37, p. 142) [...]

Notons toutefois que l'argument principal pour écarter définitivement l'hypothèse de l'emprunt ou de l'influence germanique (à savoir que la romanisation de la Gaule du nord et de la Gaule du sud ont été le fait de foyers au moins partiellement indépendants) n'est pas envisagé.

Le lecteur peut-il s'y retrouver ? Dans l'état actuel de la rédaction, non. Mais il serait assez facile d'arranger les choses dans le cadre d'une révision du TLFi.

3.3. *brasser*

On nous permettra de terminer par l'examen d'un mot qui a récemment retenu notre attention (Boutier 2001/2002).

La partie synchronique de l'article *brasser*¹ du TLF(i) (volume 4 [1975]) s'ouvre ainsi :

BRASSER¹, verbe trans.

A. – Fabriquer de la bière en opérant à chaud le mélange du malt et de l'eau. *Brasser la bière, le moût* :

1. Là étaient tous les instruments d'économie domestique de ces pauvres filles, leur petit cuvier pour faire la lessive, leur petite cuve avec un appareil elliptique pour **brasser** elles-mêmes *leur bière*.

STENDHAL, *Souvenirs d'égotisme*, 1832, p. 81.

2. Félicie **avait** même **brassé de la bière** en laissant aigrir de l'avoine bouillie et du sucre avec un peu de houblon. Quelle fête !

VAN DER MEERSCH, *Invasion 14*, 1935, p. 167. [...]

Ces exemples ne conviennent pas pour expliciter la définition : ce que font les « pauvres filles » dont parle Stendhal, ce que fait Félicie avec de l'avoine bouillie aigrie et du sucre n'a qu'un très lointain rapport avec la bière, au sens que l'on donne couramment à ce mot.

Les autres sens de *brasser* sont présentés comme dérivés par analogie du sens premier « fabriquer de la bière » :

B. – *P. anal.*

1. Agiter, remuer une substance ou un mélange à température élevée : [...]

SYNT. *Huiles brassées par la vapeur ; brasser et mélanger les gaz combustibles et carburants ; brasser du bitume (Lar. 20^e). [...]*

5. En été (...) on caille le lait froid (...) mais alors on doit **brasser** et *chauffer* beaucoup (...) pour bien ressuyer le caillé... A.-F. POURIAU, *La Laiterie*, 1895, p. 785.

– **MÉTALL.** (notamment dans la technique de fabrication des monnaies). *Brasser du métal (en fusion) [...]*

2. Agiter, remuer, retourner, malaxer quelque chose en vue de résultats divers. *Son pied a heurté par malchance le seau dans lequel on brasse la bouillie de son pour les poules* (BERNANOS, *Nouvelle Hist. de Mouchette*, 1937, p. 1298) :

7. Elle se plongeait dans les lingots jusqu'aux épaules, les **brassait**, les *agitait*, les *roulait*, les *faisait sauter* ; ... T. GAUTIER, *Le Roman de la momie*, 1858, p. 317. [...]

a) En partic. Malaxer, pétrir, remuer. [...]

– **BOULANGERIE.** *Brasser la pâte (du pain)*. Synon. *pétrir la pâte (du pain)*. *Un boulanger qui malaxe et brasse la pâte de son pain* (COCTEAU, *Poésie critique 2*, 1960, p. 7).

• *P. métaph.* *Préparons-nous à être versés dans le pétrin du Seigneur, à être brassés par les bras du Seigneur* (GIONO, *Batailles dans la montagne*, 1937, p. 203).

b) Spécialement

– **AGRIC.** *Brasser le sol, la terre*. L'aérer en la retournant (cf. *brassage*¹ C 1).

– **JEUX, fam.** *Brasser les cartes** ; *brasser les dominos, les dés* : [...]

– **PÊCHE.** *Brasser l'eau*. La remuer pour amener le poisson dans les filets.

C. – *Au fig.*

1. [Le compl. d'obj. désigne un groupe humain. Correspond à *brassage*¹* B] *Brasser les hommes, les classes, les peuples...* Les mêler, les amalgamer [...]

2. *Brasser des affaires.* Traiter de nombreuses et importantes affaires en même temps, souvent à la hâte et sans grand scrupule. *Brasser de l'argent, des millions*. En posséder, en manier beaucoup et le faire travailler. [...]

En étudiant l'étymologie du mot *brasser* (Boutier 2001/2002), nous sommes arrivée à la conclusion que ce verbe est tout simplement un dérivé de *bras* subst. masc. « membre supérieur du corps humain » et non, comme on l'expose en général, notamment dans le TLF(i), un dérivé de *brais* subst. masc. « céréales (avoine, orge, etc.) préparées pour entrer dans la fabrication de la bière, malt » :

Dér. du gallo-rom. **braciāre*, de *brace* (*brai*^{2*} [lire : *brai*^{3*}]). Lat. médiév. *bratsare* (ca 815, *Polypt. Irminonis*, br. 13, chap. 6 dans NIERM., s.v. *braciare*). *Brasser* a subi l'attraction sém. de *bras* dans certains de ses développements.

Le sens de *brasser* « remuer (un liquide, une pâte, etc.) avec les bras » s'est spécialisé dans le vocabulaire technique de la brasserie en « dissoudre (le moût dans l'eau chaude) en le remuant à force de bras afin de produire de la bière », d'où absolument « produire de la bière ». Notre article expose les arguments formels et sémantiques qui étayaient cette étymologie ; nous nous contenterons ici d'y renvoyer.

Ce qui nous importe ici est la conclusion qu'il faut tirer de cette révision de l'étymologie de *brasser*, pour autant qu'on l'admette. L'organisation sémantique de l'article *brasser*¹ devrait être revue en conséquence. La description des sens actuels de ce verbe a bien de la peine à les regrouper autour du sens considéré comme fondamental de « brasser la bière ». De plus, la relation de *brasser*¹ avec *brasser*² « agir avec les bras (mar.) ; nager à la brasse ; se frotter le corps avec les bras » devrait elle aussi être réenvisagée.

4. Conclusion

Il ressort des quelques réflexions qui précèdent que la mise à jour des rubriques étymologiques du TLF(i), bien loin d'un lifting superficiel, s'annonce comme une opération délicate, sérieuse, peut-être risquée...

Le choix initial des éditeurs avait conduit à faire de la diachronie un « à côté » de la synchronie. À l'examen, un tel point de vue n'est pas soutenable. Toutes les parties d'un article lexicographique sont solidaires. Revoir la partie étymologique d'un article impliquera :

- 1) dans tous les cas un recentrage sur l'objet même du discours : expliquer historiquement le mot français décrit ;
- 2) dans bien des cas, une révision des attestations illustrant la partie synchronique, ainsi qu'une révision de la bibliographie quand celle-ci n'assume pas son rôle ;
- 3) dans certains cas une révision de l'organisation sémantique de la partie synchronique lorsque l'histoire aura permis de porter sur elle un regard nouveau ;
- 4) dans un nombre de cas restreint, une révision de la macrostructure.

5. Références bibliographiques

Baiwir, Esther (2006) : Les Éléments espagnols de Jules Herbillon dans les notices étymologiques du TLF(i). In : Éva Buchi (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Baiwir.pdf>), 5 pages.

Bal, Willy, Albert Doppagne, André Goosse, Joseph Hanse, Michèle Lenoble-Pinson, Jacques Pohl, Léon Warnant (1994) : *Belgicisms. Inventaire des particularités du français en Belgique*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Boutier, Marie-Guy (2001/2002) : Examen critique de l'étymologie de *brasser*. In : *Les Dialectes de Wallonie* 29-30, 163-179.

— (2006) : L'étymologie de *cramique*. In : Michèle Lenoble-Pinson, Christian Delcourt (éd.) : *Le point sur la langue française. Hommage à André Goosse*, Bruxelles, Revue belge de philologie et d'histoire/Le Livre Timperman : 237-251.

Boutier, Marie-Guy, Amandine Collin (en préparation) : Écueils à éviter dans le traitement historique des belgicisms dans la lexicographie française générale. In : Éva Buchi (éd.) : *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_BoutierCollin_2006-06.pdf).

Brinkmann, Walter (1938) : *Bienenstock und Bienenstand in den romanischen Ländern*. Hambourg : Hansischer Gildenverlag.

Buchi, Éva (2005) : Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*). In : *Estudis romànics* 27, 569-571.

Delcourt, Christian (1998/1999) : *Dictionnaire du français de Belgique* (2 vol.). Bruxelles : Le Cri.

DSR = Thibault, André, Pierre Knecht (2004² [1997¹]) : *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*. Carouge/Genève : Zoé.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (1922–2002) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes* (25 vol.). Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.

Fuchs, Heinz (1988) : *Untersuchungen zu Belgizismen. Zu Ursprung und Verbreitung lexikalischer Besonderheiten des belgischen Französisch*. Francfort/Berne/New York/Paris : Peter Lang.

Gelzer, Heinrich (1913) : *Der altfranzösische Yderroman nach der einzigen bekannten Handschrift*. Dresde : Gesellschaft für romanische Literatur.

Henry, Albert (1958) : *Études de lexicologie française et gallo-romane*. Bruxelles/Paris : Presses Universitaires de Bruxelles/Presses Universitaires de France.

Lechanteur, Jean (1973/1974) : Remarques sur *arboré, -isé* planté d'arbres. In : *Les Dialectes de Wallonie* 3, 91-111.

— (1975/1976) : Remarques sur *arboré, -isé* planté d'arbres. Compléments. In : *Les Dialectes de Wallonie* 4, 122-125.

Legros, Élisée (1969) : *Sur les types de ruches en Gaule romane et leurs noms*. Liège : Musée de la vie wallonne.

Massion, François (1987) : *Dictionnaire de belgicisms* (2 vol.). Francfort/Berne/New York/Paris : Peter Lang.

Mazziotta, Nicolas (2006) : « L'apport des chartes originales antérieures à 1271 conservées au dépôt des Archives de l'État de Liège (Belgique) pour la datation du lexique français ». In : Éva Buchi (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé » (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Mazziotta.pdf>), 9 pages.

Nysten, P.-H. (1814) : *Dictionnaire de médecine, et des sciences accessoires à la médecine, avec l'étymologie de chaque terme ; suivi de deux vocabulaires, l'un latin, l'autre grec*. Paris : Brosson.

Plaisance, Georges, André Cailleux (1958) : *Dictionnaire des sols*. Paris : La Maison rustique.

Remacle, Louis (1972) : Remarques sur l'étymologie du français *aune*. In : *Revue de linguistique romane* 36, 305-310.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr/>).